

CAMPING - CARAVANING " LA BERGERIE "

Route de la Sine

06140 VENCE

Tel. 00 33 (0)4-93-58-09-36

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION EMPLACEMENT AMENAGE :

Concernant uniquement des emplacements pour caravanes avec robinet d'eau (branchement direct impossible) écoulement des eaux (prévoir tuyau de raccordement) et électricité 5 ampères (soit un peu plus de 1000 Watts).

La réservation se pratique à **la semaine** (ou multiple de semaine) d'un SAMEDI après 14 Heures à un SAMEDI avant 12 Heures.

Le montant de l'acompte est FORFAITAIRE pour un séjour (2 personnes et emplacement).

Les tarifs sont communiqués sous réserve de révision.

Les frais de dossier (15 €) versés en plus de l'acompte, rémunérant un service supplémentaire, ne sont pas remboursables.

La réservation ne sera effective qu'à l'encaissement de l'acompte et ce dernier doit nous être parvenu au maximum **15 jours après la réception du coupon de réservation.**

Annulation en cas de FORCE MAJEURE dûment JUSTIFIEE :

- Plus de 6 semaines avant l'arrivée, remboursement complet de l'acompte.
- Le délai d'arrivée garanti est de 24 Heures, sauf modalités particulières.
- L'acompte est déductible au paiement du séjour réservé.

IMPORTANT :

- LE SOLDE DU SEJOUR S'EFFECTUE LE JOUR DE L'ARRIVEE.
- Toute modification pouvant entraîner une variation de la redevance en plus ou moins, doit être signalée le jour de l'arrivée.
 - Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.
 - Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal de Grasse.

Cher Client,

Ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un agréable et inoubliable souvenir.